



Lieu de formation

Dans vos locaux (Intra) ou dans nos locaux à Pertuis (Département de Vaucluse, région PACA)



Durée

1 jour



Effectif

De 2 à 10 participants



Coût pédagogique

300 € TTC



Organisme certifié qualité



Datadock

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau HOV B0 BS

Présentation



Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article [R 4544-9](#) et [R 4544-10](#) du code du travail). Il est donc important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.

Public concerné ?

Tous collaborateurs non-électriciens, dont les activités les amènent à évoluer à proximité d'installation électrique en haute tension (au-delà de 1000 Volts) sans pour autant agir sur un organe électrique, ainsi qu'à réaliser des interventions élémentaires sur des installations électriques tels que :

- Réarmer un dispositif de protection et/ou...
- Actionner des dispositifs de commandes et/ou...
- Remplacer des lampes, dispositifs d'éclairage et/ou...
- Raccorder des éléments terminaux (Radiateurs, chaudières, volets roulants, automatismes d'ouvertures, etc...) et/ou...
- Déconnecter et reconnecter des appareillages (Prises de courant, interrupteurs, etc...)



Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau H0V B0 BS



Prérequis

- Il est conseillé de connaître les fondamentaux de l'électricité et de posséder une maîtrise correcte de la langue française.

Objectifs



Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs non-électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou électriques en basse tension.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître, d'appliquer et de faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- D'appliquer les procédures de réarmement de dispositifs de protection sur des installations électriques,
- De procéder à des mises hors service,
- D'installer et d'utiliser des équipements de protection individuelle et collective,
- De vérifier et utiliser un vérificateur d'absence de tension (VAT)
- De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs,
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510).

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau HOV B0 BS

Base réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012)
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)

Méthodes pédagogiques

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.



Moyens pédagogiques

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, storyboard).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuelle sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).



Documents délivrés en fin de formation (sous réserve de réussite)

- Avis après formation
- Titre d'habilitation
- Attestation de formation
- Livret pédagogique pour « non-électricien »

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau H0V B0 BS

Programme et contenu des compétences socles

1. Thématiques théoriques

➤ Module 1 Référentiel INRS – Thèmes communs

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations,
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- Evaluation du risque électrique.

2. Thématiques pratiques

➤ Module 7 - Référentiel INRS

- Limites de l'habilitation BS
- Echanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé d'exploitation : informations et documents
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser,
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, vérification d'absence de tension (VAT) et remise sous tension,
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention basse tension élémentaire,
- Procédures de remplacement/raccordement et instructions de sécurité associées
- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention



Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau H0V B0 BS

Modalité d'évaluation :

Théoriques

- Questionnaires à choix multiples sommatif et formatif (QCMs).



Pratiques

- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte.
- Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT).
- Réaliser une remise sous tension.
- Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension.
- Analyser les risques préalablement à chaque situation de travail.
- Analyser les risques dans l'espace
- Identifier les limites de la zone d'environnement
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Conditions de réussite



Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 7 heures consécutives,
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

Certification qualité



Conformément à la réforme de la formation professionnelle relative au décret du 30 juin 2015, **IP FIBRE ACADEMIE** est référencé sur la plateforme DATA-DOCK. À ce titre, les actions de formation conduites par **IP FIBRE ACADEMIE** peuvent faire l'objet de financement de la part des OPCO (Opérateur de Compétences) ainsi que par les financeurs publics.

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau H0V B0 BS

Modalités d'inscription :

- Des dates de sessions programmées sont disponibles sur notre site internet ou en nous contactant.
- Nous pouvons convenir ensemble d'une ou de plusieurs dates, nous contacter.

Pour la prise en charge du coût pédagogique par le CPF (Compte Personnel de Formation), un délai légal de rétractation de 14 jours doit être respecté, entre votre inscription et la date effective de formation.

Pour une prise en charge du coût pédagogique par une OPCO (Opérateur de Compétences), le délai moyen d'instruction et de validation est de 14 jours.

En cas d'autofinancement, le délai d'étude et d'acceptation est réduit à 24h.

Pour toute demande ou complément d'information, nous restons disponibles.

Vous pouvez nous joindre par téléphone ou email, nous répondrons au plus vite à vos demandes.

09 75 50 53 28 – formation@ip-fibre.fr

Nos locaux ne nous permettant pas d'accueillir les personnes à mobilité réduite, nous les invitons à se rapprocher d'organismes tels que l'AGEFIPH, LADAPT, le GRETA ou l'AFPA.

